LAMOTTE

CHARLES

Les parents de Charles Lamotte habitaient un petit village du nom d'Atton situé à 3,5 kilomètres de Pont à Mousson sur la rive droite de la Moselle au pied du plateau lorrain, couvert de forêts.

La Moselle au cours sinueux, est une rivière abondante, alimentée par des précipitations importantes. Elle présente des fluctuations saisonnières au débit bien marqué sans être excessif.

La plaine alluviale est une zone de cultures et d'élevage. Les dépressions présentent des sols argileux.

Pont à Mousson, la ville la plus proche est située à 3,5 kilomètres de son village. C'est l'agglomération la plus importante entre Nancy et Metz, elle a souffert des rigueurs des guerres depuis 1870. L'industrie métallurgique avec ses hauts fourneaux est son activité principale, Saint-Gobain, la principale industrie s'étant spécialisée dans la réalisation de plaques d'égout.

Sa jeunesse.

Charles Lamotte est né Le 18 février 1929 à Atton. Il est le fils de Marcel, Emile Lamotte et de Charlotte, Marguerite, Edmée Pommier. Son père travaillait de nuit à l'imprimerie de l'Est républicain. Il participait à une chorale lorsqu'il le pouvait. Sa famille se limitait à un frère plus âgé de quatre ans, Jean, qui à la retraite, s'est retiré à Pont à Mousson. Charles, quant à lui, n'a plus désormais beaucoup de souvenirs de la période de sa jeunesse.

Après l'école primaire du village, il a suivi une formation d'artisan boulanger, obtenant un CAP. Il ne s'est pas contenté de la boulangerie du village, se spécialisant dans les remplacements. Il n'a pas hésité à aller jusqu'à Epinal pour le faire. Il a été contrôlé plusieurs fois par la chambre des métiers qui a apprécié la qualité de son travail. Charles lisait beaucoup la presse, lui permettant ainsi de suivre l'actualité.

Sa vie militaire

3° Bataillon colonial de commandos parachutistes.

Le 7 mai 1948 âgé de 19 ans, Charles Lamotte signait un contrat d'engagement de trois ans au titre du 8° bataillon d'infanterie coloniale à l'intendance de Nantes où il séjournait jusqu'au 17 juin. A cette date contrairement à son choix d'engagement, il était affecté au 3° bataillon colonial de commandos parachutistes (3°BCCP). Cette unité, en cours de constitution, était implantée à Saint-Brieuc au quartier Charner depuis le 1° janvier 1948, date de sa création.

Jusqu'à son départ de France, le bataillon effectuait la formation de fantassin et de parachutiste à Meucon. Ce sont les formations de base que Charles a pu suivre et il se souvient toutefois que la piste d'aviation pouvait être dure à l'atterrissage.

Le 14 juillet, jour de la fête nationale, le bataillon défilait sur les Champs Elysées. La veille, il était présent à la remise du drapeau de la demi-brigade des parachutistes coloniaux, stationnée à Vannes sous le commandement du colonel Massu.

Un mois avant son départ de France, il suivait un stage au camp de jungle à Caïus-Fréjus. Le 24 octobre 1948, il embarquait sur le « Pasteur » en vue de rejoindre l'Indochine où il débarquait le 9 novembre 1948 à Saïgon.

A son arrivée, les effectifs du bataillon s'élevaient à 39 officiers, 63 sous-officiers et 543 hommes de troupe. Sous le commandement du chef de bataillon Ayrolles, le bataillon comportait, outre une compagnie de commandement et de base, trois groupes de commandos désignés sous l'appellation de GC1, GC2, GC3, chaque groupe comprenant deux sections commandos. La 3° compagnie indochinoise parachutiste était rattachée au bataillon à compter du 1° janvier 1949. Sous le commandement du capitaine N'Guyen Van Vy, elle était formée d'anciens tirailleurs tonkinois, profondément attachés à la France.

L'armement du bataillon provenait de différentes origines. Celui de fantassin était allemand, pistolet- mitrailleur MP 40, fusil à lunette Mauser,

lance-grenade 50. Le fusil-mitrailleur était le Français 24-29, le meilleur en Indochine.

Nous ne connaissons pas l'affectation de Charles Lamotte au bataillon, lui ne s'en souvient plus, mais il est vraisemblable compte tenu du contexte qui suivra, il appartenait au GC2.

En vue de s'adapter au climat, Le bataillon s'implantait au carrefour de Hoc Mon, près de Saïgon, dans un camp destiné à cet effet. Pendant quelques mois, il allait participer à de nombreuses opérations en Cochinchine.

Le 8 décembre 1948, le GC2, aux ordres du capitaine Bigeard, rejoignait le Tonkin, formant avec la 3°compagnie indochinoise parachutiste (3°CIP), le groupement Amarante sous le commandement du chef de bataillon Romain-Desfossés. Le GC2 effectuait dans le cadre de ce groupement deux mois d'opération dans le delta sans beaucoup de résultat.

Le 20 janvier 1949, le GC2 effectuait un saut opérationnel à Yen Chau en pays thaï pour dégager le poste qui venait d'être attaqué. A l'issue, l'escorte qui avait convoyé les blessés de l'attaque sur Son lâ, tombait au retour dans une embuscade.

Le capitaine Bigeard, désigné pour prendre le commandement du secteur de Son Lâ, s'installait à Chieng Dong après avoir fortifié le poste. Il réaménageait son dispositif, en répartissant ses personnels dans les différents postes, jumelant parachutistes et partisans. Par une série de coups de main, il ramenait la sécurité dans la région avec toutefois des pertes sensibles : 17 parachutistes tués dont deux officiers, 12 tués autochtones, 24 blessés parachutistes, 19 blessés autochtones. Le 22 juillet, le GC2 était de retour à Hanoï où le lieutenant Leroy remplaçait le capitaine Bigeard, appelé à une autre fonction en pays thaï. Le GC2 allait alors bénéficier d'un séjour de quinze jours de repos en baie d'Along.

Le 1° octobre 1949, le parachutiste de 2°classe Charles Lamotte était nommé caporal des troupes coloniales.

Citation à l'ordre de la brigade en date du 5 octobre 1949.

« Tireur FM à toujours fait preuve de courage et de sang froid dans le sous/secteur de Laokay au cours des opérations de mars à juillet 1949. Le 4 juin à Lang Phat (sous quartier de Ba Ha) a réduit au silence un FM rebelle qui menaçait d'interdire au convoi fluvial son accostage au port de Laokay et de lui causer de lourdes pertes »

. Dans cette citation, Charles était tireur au fusil-mitrailleur sans qu'il soit possible de situer le lieu. Il allait être nommé caporal le 1° octobre 1949.

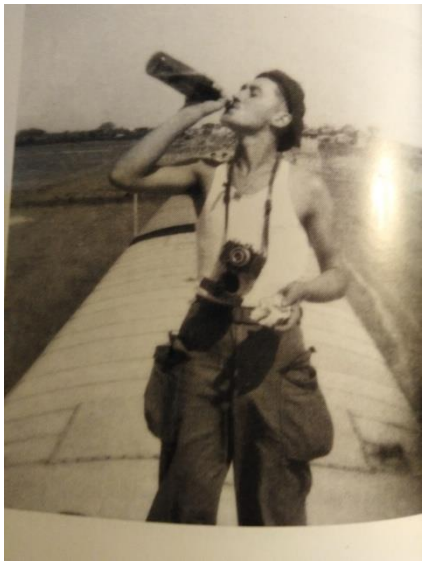

L'une des photographies de la page 284 de l'ouvrage de Bondroit, le représente sur le toit d'un train, fêtant ses « vacances » au retour du centre de repos.

Le 23 février 1949, le bataillon installait sa base arrière à l'ancien lycée du protectorat où tout était à faire, tâches qui seront confiées aux effectifs disponibles. Après le GC3, les autres unités du bataillon viendront s'y installer dès qu'elles en auront la possibilité.

L'ensemble des unités étaient présent le mercredi 7 septembre 1949 à la base arrière pour la passation du commandement du bataillon entre le chef de

bataillon Ayrolles et le capitaine Cazaux qui avait mis sur pied le bataillon à Saint Brieuc en janvier 1948.

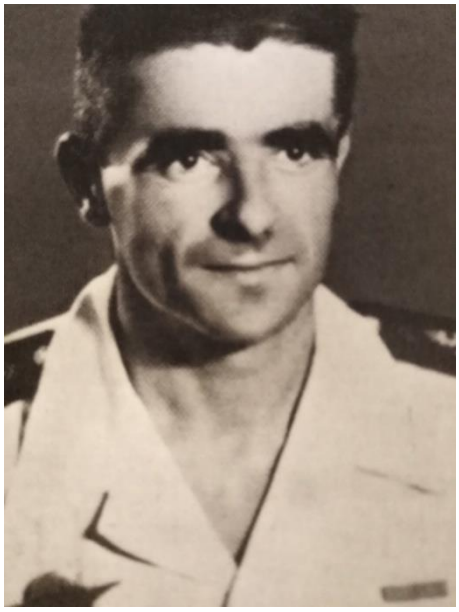

A l'issue de la prise d'armes, le bataillon défilait, groupe de commandos par groupe de commandos. Les adieux du chef de bataillon ont été lus par le lieutenant Leroy. La cérémonie était suivie par la célébration d'un office religieux à la mémoire des morts du bataillon. Les personnels bénéficiaient d'un quartier libre l'après-midi.

Le 2 octobre 1949, le bataillon en totalité, rejoignait par la voie ferrée le port d'Haïphong où il embarquait sur les bâtiments de la Marine. Le lendemain, il débarquait au cap Bouton au nord de l'Annam. Il avait pour mission la destruction de la logistique rebelle. Le 9 octobre, il était de retour à leur base après avoir détruit quarante sept jonques de mer, 90 tonnes de sel et pollué 180 mètres carrés de salines.

Les opérations qui se succédaient à la fin de l'année « Diabolo, Michel, Anna », avaient lieu pour le bataillon dans le delta du fleuve Rouge du 20 décembre 1949 au 8 janvier 1950 où avait été signalé le passage de deux régiments vietminhs. Le bataillon était embarqué au port d'Haïphong sur les bateaux de la division navale d'assaut dont les engins ont permis une circulation plus aisée dans cette région où dominent les canaux. Quant un obstacle obstruait le passage et il y en avait, ils étaient détruits par l'équipe du génie.

La recherche des régiments vietminh n'a rien donné ; sont-ils déjà passés ou terrés dans les caches souterraines où sont-ils devenus les maîtres ? Les caches qui ont été découvertes, ne recélaient que quelques partisans, armement, documents ou fanions. Par contre, la présence vietminh était manifeste. La plus grande partie des voies d'accès était minée par pièges artisanaux, et nombreux sont ceux qui en ont été victimes parmi le bataillon. Les accrochages se sont limités à l'interception d'isolés ou de petits groupes.

Citation à l'ordre de la brigade sans date :

« Jeune chef d'équipe légère de commandos parachutistes s'est brillamment comporté le 3 janvier 1950 en entrainant ses hommes à l'assaut des positions rebelles, a poursuivi l'adversaire en déroute jusqu'à son anéantissement, permettant la récupération d'armes, munitions et grenades »

La région faisait l'objet d'une réorganisation spatiale sur le plan militaire. De nombreux postes, devenus indéfendables, étaient évacués et par voie de conséquence, les populations dont ils assuraient la protection, les ont suivies, à l'image d'une mission catholique avec son prêtre d'origine espagnole. Des matériaux ont été déchargés à l'endroit, choisi pour la construction d'un poste plus important.

A Noël comme à la nouvelle année, ont été parachutés avec le ravitaillement, des colis, confectionnés pour les fêtes.

Le 25 janvier 1950, l'empereur Bao Daï passait en revue les détachements du GC1 et du GC2, venus lui rendre les honneurs à l'occasion de son arrivée à Hanoï.

Le Vietminh sentit le danger que représentait la perte du delta, aussi lance-t-il une nouvelle campagne dans la Haute Région. Pour la première fois, il s'appuyait sur la brigade 308 qui venait d'être constituée, étant ainsi la première grande unité de l'armée populaire. Elle avait une puissance de feu capable de s'opposer à celle du corps expéditionnaire. En revanche, son ravitaillement posait des problèmes logistiques, limitant de ce fait la durée de son intervention.

Le 8 février 1950, cette brigade attaquait le poste de Pho Lu, situé sur la rive gauche du Fleuve Rouge à 30 kilomètres de Laokay. Ecrasé sous les feux vietminh, la situation du poste devenait critique malgré sa défense héroïque. Seule une intervention aéroportée pouvait être envisagée. Le 3° BCCP était sollicité, la solution envisagée par le capitaine Cazaux, son commandant de bataillon, était rejetée par le commandement qui ordonna le saut d'un seul groupe, le GC1 de cette unité. De plus le choix tactique qu'il imposait, était contestable dans la mesure où la zone de saut se trouvait au poste de Lang En, à 17 kilomètres plus au sud, sur la rive opposée du poste sans tenir compte de la largeur du fleuve.

Lorsque le GC1 arriva après plusieurs heures de marche, devant le poste qui résistait toujours, il tomba dans le dispositif vietminh. Le choc fut brutal, éprouvant aussitôt la mort de trois hommes dont son chef, le capitaine Dubois et les blessures de quelques parachutistes. Aussitôt, son adjoint le lieutenant Planet prenait le commandement. Privé de liaison radio, il n'avait pas trop le choix que d'envisager le repli d'où il venait, ce qu'il fit d'autant plus que le poste ne tirait plus. Les survivants du poste réussissant toutefois à s'exfiltrer, rejoignait Laokay par la suite. Quant au nouveau chef du GC1, préférant le brancardage de ses blessés au lieu de celui de ses morts, il décidait de les planquer dans la végétation. Le fait d'avoir abandonné les corps dont celui de son capitaine, lui était reproché amèrement par le commandement des TAP du Tonkin et ce reproche injustifié marqua durablement l'ensemble des cadres du bataillon.

Le 14 février, le reliquat du bataillon à l'exception du GC2, du GC1 déjà sur place, était aérotransporté sur la localité de Laokay en vue d'opérations ultérieures.

Le 23 février en fin d'après midi, la division 308 attaquait le poste de Nghia Dô à 80 km au sud de Laokay. Le lendemain le poste toujours en feu, tenait encore. Le 5° BCCP recevait l'ordre de le dégager. N'ayant pas toutes ses unités, il était renforcé par le GC2 du 3°BCCP, sous les ordres du lieutenant Leroy. Il semblerait cette fois, que le commandement ait tenu compte de l'échec de Pho Lu. Les premiers largages, débutés vers 16 H étaient pris sous les tirs viets ; le largage massif une heure plus tard, entraînait le décrochage de

l'attaque. Toutefois les Viets continuaient à utiliser leurs armes lourdes sur les derniers appareils qui larguaient le GC2 du 3°BCCP. A la nuit tombée les combats se sont arrêtés pour reprendre à l'aube. Le caporal Kémal Issolah , tireur d'élite au GC2 neutralisait à 600 mètres les servants de deux mitrailleuses, qui prenaient à partie le GC2 du haut d'une des collines. Les jours suivants, le lieutenant Rougier de la même unité du 3°, intervenait sur un renseignement, signalant la présence d'un camp rebelle à 10 kilomètres. Après une marche d'approche, il procédait à sa destruction ainsi que de ses occupants.

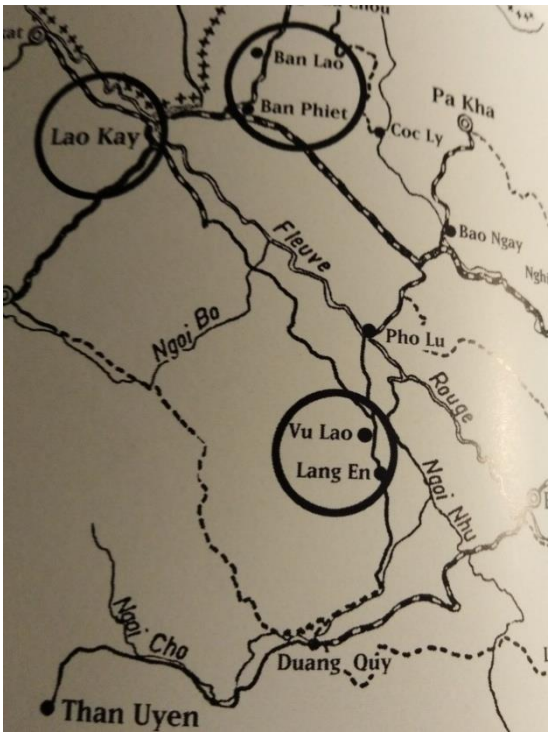

A la suite de leurs différentes actions dans la région de Laokay, le 3°BCCP et le 5°, s'implantaient aux environs du poste Pa Kha. A partir de là, sous le commandement du chef de bataillon Romain-Desfossés, les deux bataillons étaient employés non sans difficulté à contrer le pourrissement de la région. Successivement le 3° allait éprouver une grande résistance à la maison du Trichau à Ban Lao, au franchissement de la rivière Treng Do à Bao Ngay et au col de Coc Ly. Le 23 avril, le 3° était de retour à Laokay d'où il sera aérotransporté, après avoir emprunté l'ancienne voie ferrée.

Lors du mouvement sur Laokay, le GC2 découvrait dans un ancien camp viet un orphelin qui a voulu les suivre. Dissimulé dans leur avion, « Jojo » allait devenir la mascotte du bataillon.

Le mercredi 3 mai, a eu lieu à l'hôpital Lanessan à Hanoï, les obsèques des personnels, tués au cours des dernières opérations en Haute région. A l'issue de la cérémonie, le colonel Chavatte, commandant les TAP du Tonkin, informait le capitaine Cazaux qu'il était remplacé par le chef d'escadron Decorse, tout en demeurant son adjoint.

Cette décision qui n'a même pas fait l'objet d'une cérémonie, a été considérée comme un affront par l'ensemble des personnels du bataillon.

Le 25 mai 1950, la brigade 308, forte de ses quatre bataillons, attaquait le poste de Dong Khé sur la RC4. Après un siège de deux jours, elle enlevait la place forte, défendue par trois compagnies.

Le 3°BCCP était mis en alerte dès le 27 mai au matin et les premiers largages ont été effectués à partir de 17H 45 directement sur les ruines du poste à la surprise des Viets qui toutefois, n'ont pas hésité à s'en prendre aux avions. L'opération a bénéficié d'un fort appui aérien de 24 Kingcobra. Surprise heureuse, les pertes on été limitées à deux tués qui seront enterrés dans le cimetière du poste. A l'autorité qui parlait d'un succès, le capitaine Aussaresses a répondu « c'est un miracle ».

Pour son action, le bataillon a fait l'objet d'une citation collective à l'ordre de l'Armée en date du 15 juillet 1950. Sur l'ordre général n°214, il est mentionné que le caporal Charles Lamotte appartenait au groupe de commandos n°2 du 3°BCCP.

Les dispositions ont été prises à l'issue pour rouvrir la piste qui mène à That Khé. C'est de là qu'arrivait le 8° tabor sous l'autorité du lieutenant-colonel Lepage, chargé de relever l'unité parachutiste qui fera mouvement le 9 juin vers Langson en camion. A partir du 11 juin, le bataillon était largué sur Caobang où il entrait dans la composition d'un groupement afin de procéder à la destruction des rebelles à l'intérieur du massif de Ké Chang. Les opérations « Albatros » et « An la » vont montrer que la présence du Vietminh est trop

importante pour les effectifs engagés et le bataillon repartait sans résultat probant. Il était de nouveau aérotransporté sur Hanoï du 4 au 6 juillet.

Au 1° juillet 1950, le caporal Charles Lamotte était promu caporal-chef.

Au retour les personnels étaient envoyés en repos dans la baie d'Along et le bataillon allait être de retour à sa base arrière le 29 juillet.

Le 3 août 1950, à la suite de l'attaque du poste de Son Teu, au nord du Laos à 80 kilomètres au sud de San Neua, un détachement du 3° sous les ordres du capitaine Cazaux était largué sur le poste, provoquant le décrochage des rebelles. Le poste trop endommagé, était reconstruit sur un autre mouvement de terrain, plus défendable. Au début du mois de septembre, était largué sur San Neua, le reliquat du bataillon avec le chef d'escadron Decorse. Après avoir recueilli le détachement du capitaine Cazaux, le bataillon allait entreprendre l'opération « Eventail » du 4 septembre au 1° octobre dans la région de San Neua. Le bilan ne pouvait être évalué. La désorganisation de l'implantation rebelle, l'action politique auprès des populations, ne pourront être appréciées qu'à terme.

Si le bataillon n'a pas eu de pertes au combat, il a par contre, eu de gros soucis de santé ; le médecin a été contraint de procéder à des évacuations sanitaires de plus de trente personnels, atteint du typhus des broussailles.

Le 27 septembre, le bataillon recevait l'ordre de se porter le plus rapidement à Nasan afin d'y être aérotransporté. Arrivé le 4 octobre à ConloI, il était transporté en camion sur le terrain de Nasan. Le lendemain, le bataillon était regroupé à Hanoï. Il était en fin de séjour et il devait être rapatrié sur la France à compter du 15 octobre.

Le commandement en accord avec le gouvernement, avait décidé en septembre 1950, l'évacuation de Caobang. A cet effet il avait été mis sur pied le 1° octobre le groupement « Bayard » du lieutenant-colonel Lepage en vue de reprendre Dong Khé, tombé une nouvelle fois à la mi-septembre. Cette reprise devait permettre le passage sur la RC4 de la colonne Charton, venant de Caobang après son évacuation. Mais le groupement Bayard, malgré de lourdes pertes, ne réussissait pas à reconquérir le poste. Ce qui n'empêchait pas la

colonne Charton d'entamer le 3 octobre la marche prévue vers Langson sur la RC4. Après 20 kilomètres, elle était contrainte d'emprunter une autre piste plus à l'ouest, celle de Queng Liet. Le groupement Bayard était sérieusement accroché au sud-est de Dong Khé. Aucune liaison n'ayant pu être faite entre les deux groupements, leur situation devenait catastrophique.

Le 7 octobre, le 3°BCCP était mis en état d'alerte. Ses effectifs étaient réduits à 286 personnels. Le GC2 se limitait à une seule section qui intégrait le GC1 du capitaine Braquilanges, Le GC3 était aux ordres du capitaine Mourier. Il était fait appel aux volontaires et ils étaient nombreux parmi les indisponibles. De plus, ses effectifs étaient complétés par la compagnie Loth du 1°BEP en provenance d'Algérie.

Le capitaine Cazaux qui avait remplacé le chef d'escadron hospitalisé, recevait la mission de recueillir les rescapés des deux colonnes et d'assurer la défense de That Khé. Le largage qui prenait du temps, était effectué dans l'après-midi du 8 octobre. Dès son arrivée, le bataillon se portait au nord du pont Bascou, où il devait récupérer le groupement Rose, chargé préalablement du recueil des rescapés des colonnes. A la nuit tombée, il s'installait à hauteur du pont Bascou. La journée suivante était marquée par la tentative avortée du professeur Huard de récupérer les blessés aux mains des Viets. Le soir, le bataillon recevait l'ordre de se porter sur le pont de la rivière Song Ky dont l'ouvrage avait été détruit par un coup de main vietminh. De ce fait, réduite à quelques bateaux M2, la traversée va s'éterniser d'autant que le Tabor qui précédait le bataillon, n'allait pas renvoyer les bateaux à l'issue de son passage. La reprise de la progression reprenait le 11 octobre sur la RC4. A hauteur de l'ancien poste Galliéni, un goulet d'étranglement le Déo Cat, où était établi un bouchon rebelle, empêchait tout passage malgré les assauts répétés de la compagnie Loth. Le bataillon était alors contraint d'emprunter à l'est, une sente qui avait été déjà empruntée par les partisans. Le bataillon n'étant plus en mesure de brancarder ses blessés, le médecin recevait l'ordre de les laisser sur place.

C'est à cet endroit que le médecin-capitaine Armstrong avait constitué le dernier « nid », endroit où il regroupait les morts et les blessés. Il y avait là en

tant que blessés, le sergent Marchand, le caporal-chef Lamotte et le caporal Lore de la Motte (référence Bondroit page 574).

C'est à ce dernier que le capitaine Cazaux, préoccupé du sort des blessés, a laissé pour le Vietminh un mot concernant leur sort. Le 12 octobre, le bataillon continuait de marcher en colonne dans cette brousse inextricable en dehors des traces, refaisant par moment la jonction entre les différents groupes éclatés. Le 13 octobre, le bataillon reprenait sa progression, n'ayant plus de munitions et encore moins de ravitaillement, en présence des Viet qui ne cessaient de le harceler. Face à cette situation, le capitaine Cazaux laissait toute liberté d'éclatement en cas de rencontre inopinée. Au cours de la journée, le bataillon en se scindant dans de multiples groupes sous les coups, disparaissait corps et biens en tant qu'unité.

Le caporal/chef Charles Lamotte était parmi les 208 libérés dont seulement six du bataillon, qui ont fait l'objet d'une évacuation sanitaire accordée exceptionnellement par le Vietminh. Ces blessés avaient été regroupés autour ou à l'intérieur de l'église du village. Au début de novembre, ils ont été évacués par junker 52, piloté par le capitaine de Fontange dit »le Baron » à partir de la piste de That Khé .

Charles Lamotte l'a été le 4 novembre. Il a été hospitalisé le même jour à Hanoï à l'hôpital Lanessan. Il était rapatrié le 20 novembre par bateau à partir du port d'Haïphong. Il débarquait à Marseille le 8 décembre 1950, en permission de convalescence à partir du lendemain.

-20 novembre 1950 : après la dissolution du bataillon, effectif des personnels au retour par bateau sur la France :

7 officiers .26 sous-officiers. 177 parachutistes. Ref (Bondroit).

Situation des personnels après les combats de That-Khé.

1-Les évacués par evasasan : 7 (ref.Bondroit. p 601)

s/c Racine.cap. Radisson. c/c Lamotte. (GC2). Cap.Lore de la Motte. 2°Pauchard (GC2). 2°Gaillard (GC1)

2 - Les rescapés des combats : 14 (ref. Bondroit.p.594)

21- 16 octobre : Dong dong

.c/c Briand GC1

22 -17 octobre : Dong dong

Cne Mourier GC3. Lt Bellamy GC3. A/C Quéré GC1.c/c Jamion GC3.

c/c Kergroach GC3. 1° Guenard CCB. 2° Astruc GC3. 2° Forster GC3.

Hawan Bang. CIP. Than Van Nga CIP. La Van Hong.CIP.

N'Guyen Van Bay.CIP. N'Guyen van Nghia.CIP.

3-Les évadés par ordre chronologique (p. 3° 662)

- 2° N'Guyen Nhu Ba CIP. Evadé de Langson. rejoint Hanoï 10 nov 1950
- Lt Kermarrec GC2. Evadé camp. De Ban Phan 15-12-50. Rejoint le poste de Pho Lang Thuong 22-12-1950
- 1° Hillion GC2 2°Gouirrec GC2 Camp Langson 12-01-51. Hanoï 18-01—51.
- Sgt Rivoalan GC1. Evadé Na Cham 30-01-51. Poste Pho Cu 7-02-51
- Cal Martellino CG2. Langson. Poste Pho Cu. 24-02-51.
- c/c Gil GC1.2°Mignon GC1. 2°Gilliot GC1. Evadés19-02-51.poste Pho Cu 26-o2-51.
- Lt Olivier CCB. Evadé de That Khé 20-03-51. Poste Pho Cu 1°-04-51
- Sgt Dobrasz CCB. c/c Gomis GC3. Langson 30-03-51. Pho Cu 3-04-51.
- Sgt Grojean GC1. Langson 25-05-51. Rejoint Tien Yen. 7-06.51.
- 2° Anezan GC3 Langson 26-06-51. Tien Yen 9-07-51.
- Ménage GC1. Passe en Chine 20-10-50. Rejoint Hongkong 31-07-52.

Référence : « 3° BCCP Indochine 1948-1950 » Bondroit. Hexagone publication.

½ brigade coloniale de commandos parachutistes Meucon (1951)

Jugé apte médicalement au service, le sergent Lamotte rejoignait le 28 mars 1951 la 1/2 Brigade coloniale de commandos parachutistes, stationnée à

Vannes et à Meucon, où il participait à l'instruction des unités parachutistes en formation avant leur départ pour l'Indochine. Le 16 février 1951, il était décoré de la médaille militaire.

Le 2 juin 1951, Charles Lamotte épousait Yvette Bouchaud, originaire de Pont à Mousson, née le 12 avril 1930 à Metz. Il installait sa famille dans la ville de Vannes. Son épouse revenait à la maison familiale d'Atton à la fin de sa grossesse où elle mettait au monde sa fille, prénommée Evelyne le 11 novembre 1951, jour marqué par de fortes chutes de neige.

4° bataillon colonial de commandos parachutistes Dakar (1952-1955)

Désigné au tour colonial pour l'AOF, le sergent Lamotte Charles prenait le bateau en famille à Marseille le 7 mars 1952 pour débarquer le 14 mars à Dakar. Il était affecté au 4° bataillon colonial de commandos parachutistes, implanté sur la presqu'île du Cap Vert au camp Leclerc à Ouakam (Sénégal)

Il a fallu la découverte récente d'un brouillon, pour commencer à découvrir les activités menées par le sergent Lamotte dans sa nouvelle unité. Toutefois, il existe un « blanc » dans cette note depuis son arrivée le 14 mars jusqu'au 5 octobre 1952..

Certes le bataillon éprouvait encore des difficultés d'installation mais ce n'est pas dans le style des parachutistes de rester inactif même pendant la saison des pluies. Charles s'est vu attribué tout en étant incorporé dans une compagnie, des fonctions propres au sein de cette unité. Il a reçu une formation de moniteur de saut, adaptée au type d'avion, le Junker 52, appareil en service sur la base aérienne. Son expérience d'Indochine au 3°BCCP, l'a désigné comme instructeur de combat en brousse.

Ce bataillon avait un centre de jungle à Dabala en Guinée et un centre nautique à l'ile de N'gor. Les sauts, à partir de Junker 52, avaient lieu à la base aérienne de Thiés, où était installée la section de livraison par air (SLRA). Cette section assurait en outre le pliage des parachutes.

L'intérieur du camp comportait une partie d'infrastructure, récemment construite pour le logement des cadres, où la famille de Charles a pu disposer dès son arrivée d'une grande maison, entourée d'un grand jardin. Son épouse avait pour l'aider un personnel africain, une « fatou » et deux boys. Evelyne avait un grand chien boxer « dixit » qui la gardait en se couchant à ses pieds. Son père les amenait en promenade en scooter, Evelyne entre ses jambes et sa mère à l'arrière. A leur grand regret, la naissance des jumeaux, Claude et d'Yves, survenue en juillet 1953, ne permettait plus ce genre de promenade.

Charles a été souvent absent pour des missions plus ou moins longues pour lesquelles il est resté discret. Il a fallu la découverte récente d'une note pour que ses activités soient mieux connues.

Au mois d'octobre 1952, il effectuait sa première manœuvre aéroportée qui s'est déroulée dans la région de Bamako, l'ancienne capitale du Soudan français. Celle ville permet une traversée aisée du fleuve Niger. Le peuplement

du territoire est diversifié entre nomades et sédentaires qu'un antagonisme a toujours opposé.

Après la trêve de fin d'année, il est reparti en mission du 7 janvier au 4 février 1953 dans la région d'Atar en Mauritanie. Cette ville est la plus importante située au pied du plateau de L'Adrar au bord de l'oued Séguélil L'Adrar est une région aux reliefs tabulaires limitée au sud par un vaste massif dunaire. La population nomade est essentiellement arabe ou berbère. Cette région désertique est située au sud de l'Afrique du Nord. L'un de ses territoires, la Tunisie au nord, est marqué par une certaine agitation.

En juillet, il était détaché à la base aérienne de Thiès pour assurer l'encadrement de deux promotions de saut. Il s'agissait de breveter les jeunes africains volontaires pour être parachutistes. Il semblerait qu'un effort a été entrepris pour l'engagement de jeunes africains afin de compléter le recrutement des jeunes français volontaires outre-mer.

Titulaire du CIA qu'il avait passé en tant que sergent, il intégrait l'échelle de solde n°3 le 1°janvier 1953 et admis dans le corps des sous-officiers de carrière. Il était promu sergent-chef le 1°avril 1954. En fin de séjour, il quittait Dakar en famille par bateau le 4 mars 1955.

½ brigade de parachutistes coloniaux Bayonne. (1955-1956)

A son retour en métropole, il bénéficiait d'un congé de fin de campagne jusqu'en juillet 1955, date à laquelle il rejoindra son corps d'affectation. La brigade qui n'assurait plus la formation des personnels en partance pour l'Indochine, avait quitté Vannes pour s'implanter à Bayonne. Elle y assurait la formation des personnels, appelés sous les drapeaux ou engagés, volontaires parachutistes. Charles Lamotte était employé au centre d'instruction qui se trouvait alors implanté à l'intérieur de la Citadelle.

Charles avait pu louer une maison à Biarritz en face du parc Mazon. En allant à l'école, Evelyne se souvient qu'elle voyait le déroulement des séances de pelote basque à l'intérieur du parc. Plus tard, la famille a habité à Bayonne dans une aile du château puis a déménagé pour un logement près la caserne. Elle garde aussi en mémoire la sévérité de son père.

8° Régiment de parachutistes coloniaux Algérie (1956-1958)

Quelques mois plus tard le 1° mai 1956, le sergent-chef Lamotte changeait d'affectation pour le 8° régiment de parachutistes coloniaux qui venait d'être recréé à la même date pour partir en Algérie. Conséquence la famille déménageait pour s'implanter à Pont à Mousson chez les grands parents maternels pour la rentrée scolaire. Elle était toujours présente dans cette ville aux fêtes de Noël. Puis la famille changeait une nouvelle fois de résidence pour aller habiter à Atton chez la grand-mère paternelle. Cette dernière était couturière et infirmière, faisant chaque matin en vélo sa tournée pour voir ses patients. Les enfants avaient été inscrits à l'école du village. Un jour alors qu'il est en permission, leur père en tenue de parachutiste, leur a fait la surprise de venir les chercher à l'école, montrant ainsi à leurs copains qu'il existait véritablement.

Charles avait rejoint la caserne Bousquet à Mont de Marsan où était mis sur pied le régiment sous le commandement du lieutenant-colonel Fourcade, les personnels étant pour l'essentiel des rappelés. Il rejoignait à son grand déplaisir la section de mortiers lourds de la compagnie d'appui.

Au début du mois de juin, le régiment était regroupé à Mont de Marsan pour se consacrer à la préparation matérielle de leur départ pour l'Algérie. La traversée de la Méditerranée s'est faite sur le « Pasteur » qui continuait à servir de transport de troupe par voie maritime. Parti le 15 juin de Marseille, il arrivait le 17 juin à la base navale de Mers el Kébir. Le régiment était alors dirigé sur la base aérienne de la Sénia où il complétait ses matériels.

Motorisé, il débutait ses premières opérations dans l'Algérois. La compagnie d'appui fonctionnait la plupart du temps comme une compagnie de combat.

Le 28 juin, le régiment effectuait sa première opération dans la région de Tablat par un contrôle de la population, puis il partait s'implanter à Aumale. Le 8 juillet, il participait à une grande opération dans le cadre de la division d'Alger sans grand résultat si ce n'est la mort du sous-lieutenant Antoine de la 1° compagnie dans la réduction d'une grotte. Elle était suivie d'une autre dans le

massif du Kef Lakdar. La fouille des grottes provoquait la mort de quelques HLL et l'arrestation de près de 200 suspects qui ont été interrogés par l'officier des affaires musulmanes.

Le 25 juillet, le régiment partait sur Duvivier non loin de la frontière tunisienne, une partie en train, l'autre par la route, ce qui était l'apanage de section mortiers, la sienne. Le régiment s'implantait à l'oued Mellah, à 100 kilomètres au sud de Bône où s'installait la base arrière. La présence des rebelles était manifeste mais l'implantation ne fut que temporaire.

Depuis le 1°juin 1956, avait été crée la 25° division parachutiste dont les unités se sont implantées dans le Constantinois, l'état-major étant installé à Philippeville. Le 8°RPC était devenu un de ses régiments d'infanterie, ce qui peut expliquer le cheminement du régiment vers l'Est.

A partir du 6 août le régiment faisait mouvement sur Tébessa., toujours avec les mêmes moyens, déjà utilisés précédemment. Il effectuait durant le mois d'août, toute une série de reconnaissances géographiques et humaines de la région des Aurès, marquées par une chaleur excessive à laquelle n'étaient pas habitués, nos rappelés en provenance de métropole.

Le 9 septembre 1956, a eu lieu la première opération héliportée du régiment, c'était la première fois que ce moyen était utilisé et il faudra attendre la fin de l'année 1957 pour que cet emploi soit généralisé. La montée en puissance de l'aviation légère de l'armée de terre s'était faîte grâce à la mise en place d'engins américains de type 21, plus connus sous le nom de bananes volantes. Ce moyen aérien a surtout été utilisé au début pour les évacuations sanitaires avant de devenir un engin d'assaut.

Au début du mois d'octobre, changement de température, le 8 faisait face à des conditions climatiques épouvantables. La fouille de la vallée de l'oued Hallail se limitait à une seule découverte dans les grottes d'un lot d'armement important, 24 fusils, 2fusils-mitrailleurs. Le mois suivant, à la suite de renseignements, une opération était montée dans la région de Mazerra, conjointement avec le 2°REP. Les résultats n'ont pas correspondu aux moyens mis en œuvre.

Ce ne fut pas le même cas à la fin du mois de novembre dans le Djebel Anoual où les renseignements faisaient état du passage d'une bande d'une cinquantaine de rebelles en provenance de Tunisie. Une manœuvre était envisagée après l'infiltration d'un élément. Le commando Peretti était chargé de localiser les rebelles afin de permettre un bouclage, à l'ouest un groupement du 2°REP, à l'est un autre du 8.

Au cours de sa marche d'approche au cours de la nuit, il était décelé par un « chouff » rebelle et il lui faudra deux heures avant de pouvoir atteindre la position prévue qui s'est trouvée face aux emplacements rebelles. Le combat débutait au petit jour, les rebelles étant alertés par l'approche des motorisés. Il fut rude durant toute la journée, appuyé par l'aviation, les rebelles tenteront un dernier effort en fin de matinée alors que le 2°REP était bloqué à l'ouest et le 8 à la mechta d'El Rhodira. Toutefois une section de légionnaires parvenait à rejoindre le commando en fin de journée. Quant au groupement du 8, il tombait dans une embuscade en atteignant la mechta d'el Rhodira. L'accrochage était violent et dura toute la journée, nécessitant la aussi l'intervention de l'aviation. Par deux fois, elle subissait l'assaut rebelle. Le combat cessa en fin de journée à la suite du décrochage rebelle, permettant au commando de rejoindre le groupement du 8. Les rebelles profitaient de la nuit pour s'exfiltrer. Le bilan n'a pu être établi si ce n'est par la fouille du terrain le lendemain qui permettait de découvrir les cadavres de huit rebelles ainsi que deux fusils. Du côté des forces de l'ordre on dénombra 3 morts et vingt blessés. Les combats qui se sont déroulés pendant toute la journée, ont montré que les Aurès étaient une zone de passage en provenance de la Tunisie.

A la fin du mois d'octobre, un premier contingent de 300 rappelés, était démobilisé, et ils quittaient le régiment. Compte tenu des effectifs, les départs vont s'échelonner durant le dernier trimestre. Ils vont être remplacés par des engagés européens ainsi que des appelés de souche, après leur formation à la ½ brigade à Bayonne. Le 8, a eu la particularité d'avoir également un contingent africain. Nous n'avons aucun renseignement les concernant, ce sont des engagés, volontaires parachutistes. Il est possible que leur formation ait été faite à Dakar au sein du 4°bataillon colonial de commandos parachutistes. Il est vraisemblable que la montée du 8 à Philippeville en soit une des raisons.

Le régiment s'installait au camp du Morillon à l'exception de la 2° compagnie à Prasbourg à 15 kilomètres de Saint-Charles. La base arrière quant à elle, l'était au camp de Jeanne d'Arc au bord de la mer à 9 kilomètres de Philippeville. Les compagnies profitaient de cette période pour revoir l'instruction et participer aux séances de saut, tout en aérant leur dispositif par des actions ponctuelles.

Le déménagement se poursuivait par un transfert sur Djilelli à compter du 24 février 1957 où la portion central se trouvait au camp Chevalier, les unités logeant sous la tente. Le régiment participait à l'opération Roméo 13 du 10 au 15 mars. Engagé dans un terrain difficile, l'escadron y perdait cinq des siens.

Le 22 mars, le régiment revenait sur Tébessa, une partie par voie routière, transportée par le groupe de transport 513, Mais n'ayant pas la capacité de le faire en totalité, l'autre partie l'était par le train.

Dès leur retour achevé le 30 mars, le régiment était mis à contribution pour servir d'unités d'intervention au profit de celles du secteur de Tébessa, le 6° régiment de spahis marocains et le 5° régiment de cuirassiers. Les rebelles manifestant un certain désarroi, le général commandant le secteur avait l'intention d'en profiter par une succession d'opérations coups de poing en nomadisant dans l'Ergou en particulier celle d'el Milia avec un bilan de 19 rebelles et 2 prisonniers, qui a couté au 8 deux morts et 7 blessés.

Au printemps les pluies ne sont pas rares dans les Aurès et en raison de l'absence de couverture végétale les oueds sont vite en crue. C'est ainsi qu'une auto-mitrailleuse du 5° cuirassiers, s'est trouvée presque submergée et il a fallu tous les efforts de l'escadron du régiment pour la sortir de sa position scabreuse en utilisant tous ses moyens, humains et matériels. Cet incident fut exploité par les services techniques du régiment pour établir d'importants comptes-rendus de perte.

Une bande de rebelles, importante, a été signalée dans le djebel Kifène au sud-ouest de Tébéssa. Le 15 juin, le Général déclenchait une opération avec le 8 et les unités du secteur. L'approche s'est faite par l'itinéraire, Youks les bains, Charia, le col de Téniet Ali. La mise en place du bouclage achevée à 10 heures, permettait de débuter la fouille du terrain. La découverte d'une forte résistance se dévoilant au sud, amena le colonel Fourcade a remanié son dispositif. Le contact était établi rapidement.

La compagnie d'appui au pied de la falaise, était prise à partie par des tirs en provenance de la crête. Deux sections réussirent à l'atteindre mais elles se heurtèrent à une résistance qui nécessita l'emploi de toute la compagnie, les assauts se succédèrent tout l'après-midi avec l'appui aérien.

Les 1° et 3° compagnies atteignaient la crête sous le feu et se heurtèrent à une forte résistance. La 1° Cie était obligée de donner l'assaut pour se dégager. Les rebelles résistaient farouchement, profitant du terrain qui leur était favorable. Le sous-lieutenant Lauterfing de la 1° cie, était tué à la tête de

sa section. L'appui aérien et les canons du 5° Cuirassiers contribuèrent à la réduction des rebelles.

Au cours de la matinée, la 2°compagnie réussissait à gravir la côte 1207 malgré la violence des tirs. Elle encerclait la défense rebelle qu'elle anéantissait dans son repaire. Le lieutenant de Peretti y était blessé grièvement.

En début de soirée, se terminaient les combats. Les personnels rejoignaient Tebessa en véhicules, heureux d'avoir été les vainqueurs mais marqués par les pertes subies, 12 tués dont deux officiers et 24 blessés. Le lieutenant de Peretti quant à lui, décédera au cours de son évacuation sur l'hôpital d'Alger.

Le lendemain la fouille du terrain permettra d'établir le bilan de l'opération qui s'est chiffré à 135 rebelles tués dont deux chefs importants pour un armement récupéré de 37 fusils, 9 pistolets-mitrailleurs et de 2 fusils-mitrailleurs.

Citation à l'ordre de la brigade n°361 en date du 22 juillet 1957 :

« sous-officier adjoint d'élite, s'est de nouveau distingué au cours des combats du Djebel Kifène (secteur de Tébessa) le 15 juin 1957. Pendant plus de quatre heures sous le feu nourri et ajusté des rebelles, a continué à assurer personnellement le tir de ses armes automatiques, permettant ainsi au reste de la section de prendre pied sur la crête et de mener à bien la mission »

C'était le premier engagement du 8 depuis l'incorporation d'éléments africains. Il montrait ainsi la réussite de l'amalgame qui semblait impossible à un grand nombre de militaires.

Le 17 juin, la cérémonie d'adieux aux morts du régiment s'est déroulée sur le terrain d'aviation de Tebessa. Etait présente la pharmacienne de la localité qui à chaque fois, s'était imposée la tâche de prodiguer les derniers soins aux parachutistes disparus.

Trois jours après, au même emplacement, a eu lieu une cérémonie pour la remise au régiment de son drapeau en présence du ministre de la Défense nationale et du général Salan, commandant interarmées de la 10° région militaire.

Le mois de juillet n'apportait que des résultats médiocres, les renseignements se révélant souvent inexacts ou dépassés. Le 14 juillet 1957, garde au drapeau du régiment, Charles Lamotte défilait pour la seconde fois sur les Champs-Elysées.

Les mascottes ne manquaient pas, le commandement fermant les yeux sur leur nombre. Un para de la compagnie d'appui, celle de Charles, a récupéré un bouc qu'il a ramené dans sa musette. La bête est venue uriner sous la tente du sous-lieutenant Grémillet de la section de mortiers au grand dam de son propriétaire.

Le 7 août, le régiment faisait de nouveau mouvement sur le nord, à Bône, par voie routière pour la compagnie portée, la compagnie d'appui et la compagnie de commandement et des services sous les ordres du commandant Mourier alors que les compagnies de combat empruntaient le train. A la mi-août, le régiment s'installait en bivouac au camp « Jeanne-d'Arc » à Phippeville qui devenait sa base arrière. Tandis qu'une base avancée l'était à el Milia sur la route de Djidelli. Ces déplacements n'étaient pas sans poser de problèmes aux renforts en provenance de métropole qui mettaient un certain délai avant d'atteindre leur affectation.

Les compagnies, tantôt isolées, tantôt groupées, ratissaient le terrain à la recherche des « Fels ». Au début du mois de septembre, le régiment faisait évacuer le douar des ouled Ali pour constituer un regroupement à el Milia. Ses habitants rechignaient à quitter leurs terres où ils avaient toujours vécu. Le 9 septembre, toujours dans le massif de Collo, la 4° compagnie découvrait un repaire de grandes dimensions où après une longue galerie, on débouchait sur deux vastes salles où abondaient couvertures et vivres.

Le 20 septembre, une opération avait lieu à el Hanser. La compagnie d'appui accrochait avec un appui aérien, plusieurs rebelles étaient tués, de nombreux suspects arrêtés. Au retour d'une opération, la compagnie

bivouaquait pour la nuit à l'usine Tabacoop. A cette époque, les grenades quadrillées MK2, étaient portées en sautoir sur les bretelles de suspension pour être plus rapides d'utilisation. Le 1° classe N'Guesibah en dégoupillait une par inadvertance. Il n'a pas hésité à se coucher sur l'engin, afin d'épargner ses camarades. Admirons son geste.

Pendant tout le mois de novembre, le 8 participait à de nombreuses opérations dans la région de Constantine, de Philippeville et el Milia. Les compagnies accrochaient des groupes armés plus ou moins importants.

Le 10 décembre 1957, la présence d'une bande HLL était signalée à la Mechta Aïn el Kesseub, renseignement qui amenait le déclenchement d'une opération avec trois groupements dont le 8, chargé de l'effort principal. A 500 mètres de l'objectif vers 12 heures, la CA qui marchait en tête, était violemment prise à partie par une bande d'une cinquantaine de HLL., fortement retranchée sur un mouvement de terrain au sud de la source. La 4° compagnie s'en emparait, appuyée par l'artillerie après des assauts successifs. Les 1° et 3° compagnies, en bouclage à l'ouest, empêchaient la fuite dans l'oued Medjenouna. Les combats prenaient fin avec la nuit mais le bouclage restait en place. La 3° compagnie qui tentait d'évacuer ses morts et ses blessés en les brancardant, ne réussissait pas à le faire en raison d'une piste impraticable. La fouille reprenait au petit matin et il restait quelques HLL qui tentaient vainement de s'y opposer. En fin d'après-midi, le régiment rejoignait son cantonnement de Philippeville. Le bilan des pertes rebelles était impressionnant par le nombre : 67 tués, 8 prisonniers et par l'importance de son armement : 3 mitrailleuses, 1 fusil-mitrailleur, 11 pistolets-mitrailleurs, 47 fusils de guerre.

Citation à l'ordre de la Division en date du 6 février 1958

« *Sous-officier adjoint, d'une grande valeur, vient de se distinguer à nouveau par son allant et son courage le 10 décembre 1957 lors de l'attaque de la mechta Aïn el Kesseub (secteur de Saint-Charles). Son équipe de tête étant clouée au sol, n'a pas hésité à entraîner sur l'objectif le reste de la section sous un tir puissant de plusieurs armes automatiques rebelles. Blessé par éclat de balles au cours de l'action, a forcé l'admiration de tous en poursuivant*

l'adversaire désorganisé, abattant personnellement deux rebelles et récupérant leurs armes. »

Le 1°janvier 1958, Charles Lamotte était promu adjudant. Titulaire du brevet d'armes n°1, il avait été intégré en échelle de solde N°4 le 1° novembre 1956. De ce fait, il avait du subir les épreuves de l'examen du BA2 avant cette date alors qu'il était vraisemblablement encore au Sénégal.

A cette date, le régiment faisait de nouveau mouvement sur Tebessa, après avoir rendu à Philippeville un dernier hommage à ses morts. Depuis leur dernier séjour dans cette ville, le barrage électrifié avait été prolongé, ce qui permettait de détecter le passage des rebelles en Algérie. En outre, certaines unités mettaient en place des sonnettes de quelques hommes pour intercepter le passage de nuit. C'est ainsi que le 6 janvier, le groupe d'intervention, une nouvelle structure opérationnelle, avaient mis en place avec quelques difficultés plusieurs embuscades, c'était la première fois, et les personnels n'étaient pas encore habitués à agir en ce sens.

Le 3 janvier 1958, le 8 au complet profitait d'une opération de contrôle de population pour nettoyer le Djebel Troubia avec le concours des unités du secteur. Du haut de son hélicoptère, le lieutenant-colonel voyant les rebelles s'enfuir vers l'est, réorientait son dispositif en jouant avec les héliportages. Les rebelles subissaient de fortes pertes et ils abandonnaient sur le terrain 34 tués, 23 prisonniers, 1pistolet-mitrailleur et 27 fusils.

Citation à l'ordre de la brigade en date du 11 février 1958.

Chef de section compétent qui s'est distingué de nouveau lors des combats du Djebel Troubia (zone est du Constantinois) le 3 janvier 1958 en portant résolument sa section à l'assaut d'éléments rebelles bien retranchés.

Par la rapidité de son action, a réussi à mettre 15 rebelles hors de combat et à récupérer cinq armes.

A cette époque, le 8 a été affublé des qualificatifs qui dureront, « voleurs de poules » « bohémiens du désert » ou encore « voyou ». Ses nombreux déplacements auxquels il était soumis, avaient l'inconvénient de perturber la chaîne du renouvellement de l'habillement. De ce fait le système D fonctionnait….Les parachutistes africains ont particulièrement souffert du froid hivernal dans les Aurès, les obligeant à se débrouiller portant sur eux une partie de leur paquetage.

Le 10 janvier 1958, un prisonnier révélait la présence de rebelles dans le djebel Tarf, massif qui se dresse au milieu de la plaine de Morsott, une centaine de rebelles avec un armement conséquent. C'est par là que passaient souvent les Katibas provenant de Tunisie. L'opération débutait par des mouvements à base de blindés et d'hélicoptères. Puis changement de cap, débutait alors le mitraillage de nombreux aéronefs du T6 au Mistral, permettant la mise en place du régiment en véhicules. C'était alors une chasse à l'homme, détruisant les mechtas. Les assauts répétés étaient appuyés par les pièces de la compagnie d'appui, mortiers 120 et 75 sans recul. En fin d'après-midi, utilisant un canon sans recul, elle réduisait une ferme, ceinturée d'une haie de cactus, où étaient réfugiés de nombreux HLL. Devant la 4° compagnie, des rebelles s'étant réfugiés dans une mechta, le capitaine Rohmer était tué alors qu'il les incitait à se rendre. Les pertes amies sont réduites à 2 tués et 6 blessés alors que celles des rebelles s'élèvent à 117 tués, 31 prisonniers et l'armement se chiffre à 8 mitrailleuses, 2 fusils-mitrailleurs, 16 pistolets-mitrailleurs, 36 fusils.

A la fin du mois de janvier, le régiment lançait de nombreux contrôles de population dans la région d'el Ma el Abiod. Le 4 février, le Colonel faisait entreprendre la recherche d'une bande rebelle qui avait tendu une embuscade à la 2° compagnie au djebel Bou Djellal. Les automitrailleuses du 5° cuirassiers les découvraient au col de Krima sans pouvoir les intercepter. Le colonel remaniait alors son dispositif. Les unités convergeaient sur l'objectif. La compagnie d'appui s'installait sur les crêtes et ouvrait le feu. Le bouclage

n'étant pas assez dense, chaque compagnie accrochait. La 4° compagnie tombait sur le gros des rebelles, 15 HLL abattus, 3 prisonniers. Il a été fait appel à l'aviation mais l'un de ses appareils, un Mistral, ouvrait le feu sur la 4° compagnie, lui tuant six hommes et en blessant cinq. Sur renseignement, la 1° compagnie découvrait une grotte où s'étaient réfugiés 26 HLL qui se sont rendus dont deux officiers, ils avaient pour armement 2 pistolets-mitrailleurs et 25 fusils de guerre.

De plus en plus, les radars du barrage électrifié décelaient les passages des rebelles, provoquant l'intervention du 8.

Le 3 avril 1958, le 3°RPC, accroché dans le Djebel el Djadida, avait été contraint de demander le renfort du 8 pour compléter son dispositif. Le lendemain au cours du déroulement de l'action, la 3° compagnie perdait rapidement deux hommes mais par sa riposte rapide tuait quatre HLL, faisait quatre prisonniers et récupérait un fusil-mitrailleur et sept fusils que le 3° comptera dans son bilan. Cette brève rencontre avec un régiment-frère permettra de constater que la 25°division parachutiste était l'enfant pauvre sur le plan de l'habillement par rapport à la 10° division parachutiste, celle implantée à Alger.

Quelques jours après, le 8 déménageait pour Bir el Ater, sa nouvelle base arrière temporaire, un coin perdu au sud de Tébessa, mais terme de la voie ferrée conduisant à Bône. Il était l'élément d'intervention afin de permettre le prolongement du barrage électrifié. Durant le mois où il a été présent, il participait à neuf opérations importantes. Durant cette implantation comme beaucoup d'autres, il se faisait suivre par le foyer. Ce GMC avait une partie bazar comportant l'essentiel du dentifrice au slip et dans l'autre partie des boissons, de la bière à la limonade et un coin épicerie, du lait en boite au saucisson.

Le 5 mai 1958, en fin de séjour, Charles quittait l'Algérie par voie aérienne à Philippeville où était véritablement implantée la vraie base-arrière du régiment.

½ Brigade des parachutistes TDM. Bayonne (1958-1959)

A compter du 1° juin 1958, Charles Lamotte rejoignait la ½ brigade, pour occuper un emploi chargé de la gestion des personnels au bureau des engagés parachutistes, volontaires outre-mer. Il y restera jusqu'à son prochain départ outre-mer.

Le 27 juin1959, il effectuait un saut en mer dans la baie de Saint-Jean de Luz dans le cadre d'un meeting aérien auquel participaient les avions de la patrouille de France.

Il était nommé à titre exceptionnel chevalier de la Légion d'Honneur par le décret du 17 juillet 1959 paru au journal officiel du 20 juillet 1959.

70°Régiment de tirailleurs sénégalais du Tchad 1959-1962.

Désigné pour servir en zone équatoriale française, Charles embarquait avec sa famille à Marseille le 19 novembre 1959. Il débarquait au Cameroun au port de Douala le 6 décembre 1959. C'est là qu'il apprenait son affectation au Tchad au 70° régiment d'infanterie de Marine. C'était l'ancien régiment de Tirailleurs sénégalais du Tchad(RTST). Rallié à la France libre dès 1940, il avait été à la pointe des combats de la Libération.

Affecté à Fort-Lamy dès son arrivée, il prenait les fonctions de secrétaire du chef de corps jusqu'au 31 décembre 1961. Chaque trimestre, il participait en brousse, aux tournées du recrutement local. Ainsi, il ramenait à ses enfants des animaux qui lui avaient été donnés, gardant les plus petits et donnant les plus grands. Le 14 juillet 1960, la Légion d'Honneur lui était remise sur le front des troupes dans le cadre de la fête nationale. Demeuré parachutiste, il participait au saut du meeting aérien le 23 mars 1960 au sud du Tchad à Bongor.

. Le 1° janvier 1962, il était détaché au bureau de la Mission militaire française, organisme qui venait d'être créé pour que son chef de corps soit le conseiller militaire de l'ambassadeur et de la coopération militaire. Le 1° octobre 1962 il passait au grade d'adjudant-chef.

Sa famille était logée dans une petite concession traditionnelle, en limite du quartier européenne, où notre père avait loué une maison en terre qui ressemblait à celle du Maroc ou d'Algérie, en carrée fermée avec une grande

cour carrée cimentée au centre, il y avait d'ailleurs un arbre au milieu et sur le côté où il y avait une surélévation. C'était une grande maison avec une cour fermée sur laquelle débouchaient les fenêtres sans vitre mais avec des volets. Elle était composée d'une douche rudimentaire, d'une grande pièce, salle à manger et salon, puis en suivant, la chambre des parents, des enfants, et celle du boy. Le toit était plat en terre et le plafond était fait d'un treillis de bois à la mode locale. Il n'y avait pas d'eau courante, et les militaires venaient remplir une réserve qui se trouvait entreposée dans la cour. Pour l'usage courant, il fallait remplir à la pompe à main, un réservoir qui se trouvait placé sur la toiture, permettant d'avoir de l'eau chaude. La cuisine disposait d'une cuisinière métallique qui fonctionnait au bois. Leur mère n'a pas eu une vie facile et elle ne s'est jamais plainte de ses difficultés. Pour l'aider, elle avait deux aides et un gardien. L'un des aides s'occupait plus particulièrement des garçons. Le soir venu pour profiter de la fraîcheur de la nuit nous installions des lits « picots » sur lesquels nous dormions abrités par des moustiquaires.

Les enfants avaient repris leurs scolarité, les garçons à l'école française ce qui n'était pas le cas d'Evelyne qui faute d'un enseignement adapté pour les filles, a été dans une école, tenue par des religieuses où elle fera d'ailleurs sa confirmation. A six heures du matin, un camion militaire faisait le ramassage scolaire et les ramenait vers 13 heures 30. Après la sieste qui était faite à l'intérieur en raison de la chaleur, la famille allait à la piscine pour rentrer à l'heure du dîner. Le dimanche, elle allait en bordure du fleuve Chari pour y voir les pêcheurs qu'ils regardaient avec attention, tout en essayant de les imiter. Les enfants se méfiaient des berges, en raison du danger représentés par les sauriens de toutes sortes. Autre distraction, la famille se rendait à l'aérodrome, pour y voir les avions qui décollaient ou atterrissaient. De temps en temps, elle rencontrait des amis qui habitaient près des cantonnements militaires. Elle a assisté aux fêtes de l'Indépendance, impressionnée par la charge des cavaliers, sabre au clair, stoppant à quelques mètres de la tribune.

A la fin du séjour en juin 1962, la famille quittait Fort-Lamy en avion pour rejoindre Pointe Noire au Congo-Brazzaville pour y embarquer en bateau. Elle faisait une escale à Bangui en Centre-Afrique anciennement Oubangui-Chari. Elle en profitait pour se rendre en jeep aux chutes de Foulakari où elle a pique-

niqué. Le retour fut difficile en raison de l'obscurité qui ne permettait plus de distinguer les traces de la piste. A Pointe-Noire au Congo-Brazzaville, elle était logée dans un hôtel en bordure de la plage pendant quelques jours.

Le 17 juin 1962, la famille embarquait sur le paquebot « Général Mangin » à destination de Marseille en longeant les côtes d'Afrique. A Casablanca, elle n'a pu profiter d'un arrêt en raison des troubles qui agitaient le Maroc. Le « Général Mangin » a par contre fait escale à Palma de Majorque pendant quelques jours. Le 4 juillet 1962, elle débarquait à Marseille où elle restait quelques jours avant de rejoindre la grand-mère paternelle à Atton, la marraine d'Evelyne.

A chaque retour de séjour, la famille y allait passer des vacances d'une durée d'un à deux mois. La maison était grande, c'était un ancien relais de poste avec de grandes dépendances. Devant l'entrée, il y avait un parterre de fleurs ainsi que de fraisiers. A l'arrière, se trouvait le jardin potager avec des arbres fruitiers.

Evelyne dormait dans le même lit que sa grand-mère. C'était une chambre mansardée dont l'accès était conditionné par la traversée, non sans émotion, d'un vaste grenier.

Tous les matins, les enfants allaient chercher le lait à la ferme d'en face en traversant la route. Ils étaient arrosés par les garçons de la ferme d'un jet de lait au milieu des cris et des rires. L'après-midi, avait lieu la baignade dans la Moselle. Les garçons ont essayé de construire une cabane dans un pommier du verger ; c'est au cours d'une tentative qu'Yves s'est cassé le bras en chutant de l'arbre. La grand-mère autorisait sa petite fille à utiliser son vélo après lui avoir donné des conseils de prudence même si elle arrivait à peine au guidon.

8°RPIMa Castres (81) 1962-1966.

En congé de fin de campagne jusqu'au 2 novembre 1962, il rejoignait son unité d'affectation le 3°RPIMa à Castelnaudary. Il s'agit plus précisément du groupement d'instruction de deux régiments sous le commandement du chef de bataillon Dabezies, celui de son régiment basé à Carcassonne et celui du 8° RPIMa implanté à Castres 81.

Charles avait loué un appartement dans une ferme à Souilhanels où les enfants allaient à l'école du village. Ce logement sera suivi d'une année complète à Castelnaudary dans une maison en bordure du canal du Midi.

A la dissolution de son groupement le 1°août 1963, il rejoignait Castres, affecté au 8°RPIMa, tenant les mêmes fonctions au secrétariat du groupement d'instruction.

La famille effectuait un nouveau déplacement où elle était logée au quartier du Roulandou, où se trouvaient de nombreux militaires. Les enfants changeaient une nouvelle fois d'école, Evelyne entrait en 5° au collège et les garçons à l'école primaire du quartier. Les vacances d'été se déroulaient au camping de Vialavert d'où notre père pouvait se rendre sans difficulté au quartier Fayolle. Ils ont été victime d'une inondation à la suite d'un violent orage. Ce qui n'a pas empêché Charles d'acheter un terrain dans la même commune.

Le lieutenant Carlier, affecté depuis novembre 1964 au régiment, faisait sa connaissance en mai 1965 lors de la constitution de la garde au drapeau pour les cérémonies du 8 mai. Charles Lamotte occupait alors le poste de secrétaire du commandant d'armes, la fonction territoriale n'étant plus assurée par le chef de corps.

Charles Lamotte demeurait à cette époque, le seul-sous-officier du régiment à avoir la Légion d'Honneur et de ce fait, il était à la garde au drapeau qui comprenait en outre, l'adjudant Béranger (CA) le sergent-chef Delaveau et deux jeunes parachutistes appelés. Le lieutenant Carlier connaissait René Delaveau, pour l'avoir déjà rencontré au Niger. Il ne faut pas l'oublier, ayant eu une fin tragique au Tchad.

L'adjudant-chef Lamotte qui avait fait la demande de servir comme officiers techniciens, se voyait promu sous-lieutenant le 1° juillet 1966.

Le 14 juillet 1966, il participait à son troisième défilé sur les Champs Elysées. Récemment détenteur de l'épaulette, il a été désigné comme porteur du drapeau du régiment. A l'issue de la cérémonie, le colonel Drouin et le sous-lieutenant Lamotte, ont été invités à la réception à la présidence de la République et ils ont eu l'honneur d'être présentés au général de Gaulle.

33°RIMa : Martinique. Fort de France. 1967-1969.

Désigné pour continuer ses services dans le cadre du 33°Régiment d'infanterie de marine, le régiment des Antilles, toute la famille embarquait à Paris par voie aérienne le 17 mars 1967, et débarquait à Fort de France le jour même. Il était affecté au service des effectifs du 33° Rima au fort Desaix, s'occupant de l'affectation des personnels en provenance de France. Son bureau était voisin de celui du lieutenant-colonel Jacques Royal.

La famille logeait dans des appartements provisoires réservés aux nouveaux arrivants, le temps pour eux de chercher un logement en milieu civil. Il a trouvé une location dans le quartier récent du Coridan. La maison n'était pas éloignée des établissements scolaires que l'on rejoignait à pied, Evelyne au collège les garçons à l'école des frères.

Evelyne, sa fille aînée qui venait à peine d'arriver avec sa famille, garde en souvenir, les précautions qu'il a fallu prendre avant le déclenchement du cyclone « Beulah ». Les pluies ont eu une intensité exceptionnelle du 7 au 8 septembre. La plupart des ouvrages d'art ont été endommagés sous l'action des pluies en particulier dans les bas quartiers de Fort de France. On a dénombré quatorze victimes des intempéries.

La famille a pu déménager au bout d'un certain temps pour occuper un autre logement, plus confortable dans le lotissement réservé aux familles de militaires derrière le quartier Gerbaut. C'était une très belle villa avec une très belle vue sur la rade de Fort de France. Les enfants de militaires bénéficiaient d'un ramassage scolaire pour se rendre dans les différents établissements scolaires. C'est là que les élèves ont eu l'occasion de voir Ségolène Royal dont on parlera plus tard dans le monde politique. C'est ma maman qui a appris à Evelyne toutes les activités utiles dans la vie d'adulte. Pour ses 18 ans, elle a été à son premier bal en robe longue. Le navire école de la Marine, la « Jeanne d'Arc » y a fait une escale remarquée, qu'ils ont pu visiter comme le paquebot « France » lors de son passage.

Pendant les vacances scolaires, les garçons allaient au scout. Quant à Evelyne, elle était monitrice dans une colonie d'enfants de militaires. Comme il en avait l'habitude, Charles entraînait ses enfants à la découverte de l'île. A Pâques, la famille a eu des vacances de rêve en faisant du camping sauvage dans la baie des Salines. Nous étions au bout de l'île après avoir traversé la savane des « pétrifiés ». Nous étions un groupe d'amis et nous avions l'impression d'être seuls au monde. Nos journées étaient rythmées par la pêche sous-marine, faisant cuire nos poissons et nos langoustes. Le matin nous traversions la baie en nageant et nous revenions vers midi au changement de marée. Il y avait derrière un étang où les adultes essayaient d'attraper sans succès les grenouilles.

Charles a été promu au grade de lieutenant le 1° juillet 1968. De la CCAS du 33°RIMa, il était muté à la 150° compagnie de Transit et de garnison (CTG) à compter du 1° août 1968 sans que cette mutation entraîna un déménagement. Ses enfants ont noté un changement radical dans son comportement, faisant preuve d'un caractère beaucoup plus souple durant le séjour.

Autorisé à rejoindre la métropole par voie anormale, les écritures ont mentionné le départ de Fort de France 19 août 1969 « pour débarquer à Dieppe le 20 août 1969 ». Cette formulation laisse entendre que la famille a emprunté pour le retour un autre chemin, vraisemblablement la voie maritime pour rentrer en France à Dieppe, après avoir emprunté pendant quinze jours un bateau, un bananier. Nous avions des cabines spacieuses et l'équipage nous a même construit sur le pont, une piscine de fortune.

71° Groupement divisionnaire Marseille (1970-1974)

Au retour de Martinique, Charles a été affecté au 71° groupement divisionnaire implanté à Marseille (13) ; Il le rejoignait le 2 janvier 1970. Cette unité occupait la caserne Audéoud, du nom d'un général qui s'était distingué pendant les campagnes coloniales au XIX° siècle. Elle abritait les services de l'état –major de la 7°région militaire.

Cette caserne occupait l'ancien domaine de la vieille infirmerie des Catalans. Ce second lazaret avait été créé en 1558 avant qu'il ne soit transféré aux îles du Frioul.

Charles a été affecté au service auto qui était implanté au camp militaire de Sainte Marthe. C'est vraisemblablement le lieu où il servait, compte tenu de son emploi. Cela devait lui rappeler l'embarquement pour l'Indochine, où étaient rassemblées les unités en partance.

Comme à chaque retour d'outre-mer, la famille s'était rendue à Atton pour rendre une petite visite à leur grand-mère paternelle. A l'issue, pendant son congé de fin de campagne, Charles avait loué un appartement , situé dans la ferme du propriétaire qui lui avait vendu un terrain à Vialavert dans le Sidobre. Les parents avaient décidé de s'y installer lorsque Charles prendrait sa

retraite. Pendant le temps qu'ils disposaient avant de rejoindre leur nouvelle garnison, les parents allaient procéder au défrichement de leur terrain, recouvert d'une brousse inextricable de genets. Les garçons venaient leur donner un coup de main pendant leurs loisirs. Durant les week-ends et les congés, les parents revenaient sur leur terrain pour y bâtir un cabanon ainsi qu'un abri pour la voiture. Pendant la période scolaire, Yves et Claude poursuivaient leurs études au petit séminaire de Barral qui était devenu un établissement scolaire public, conservant son appellation d'origine. Durant leurs loisirs, les garçons venaient leur donner un coup de main. Quant à Evelyne, elle était pensionnaire dans un établissement à Albi.

Charles avait précédé sa famille à Marseille. A la fin de la scolarité des garçons à Castres et d'Evelyne à Albi, la famille s'installera dans un appartement situé dans un petit bloc de 3 étages parmi d'autres dans la cité où les militaires étaient logés. En 1972, Evelyne avait quitté le foyer familial pour épouser Jacques Carcassès qu'elle avait connu au cours d'une rencontre fortuite dans la cité puisque lui aussi était fils de militaire.

Au début de l'année 1974, le lieutenant Charles Lamotte était désigné pour effectuer un séjour outre-mer, le dernier de sa carrière, qu'il a tenu à faire. Avant le départ, son épouse et les garçons, se repliait sur la construction de fortune qui avait été construite sur le terrain du Vialavert.

Centre d'expérimentation de Polynésie (1974-1976)

Désigné pour continuer ses services outre-mer, le lieutenant Charles Lamotte, avait fait l'objet d'une affectation à la 1°CESP de Papeete le 11 décembre 1973. Convoqué au district de transit de Paris en vue de son embarquement en DC8 par voie aérienne militaire, il partait le 9 janvier 1974 pour Papeete. Il était seul du voyage, sa famille désormais limitée à son épouse et ses deux garçons, ne pourra rejoindre que le jour où elle pourra disposer d'un logement. Compte-tenu de sa rareté, il existait un planning pour son obtention et il fallait attendre de l'ordre de trois à six mois.

Charles était affecté à l'état-major de la Marine, le seul officier de l'armée de terre. Il était chargé plus spécialement de l'affectation des logements de la garnison, poste qui ne correspondait pas du tout à son

caractère mais heureusement grâce à son passé militaire, il en imposait aux officiers de marine. Il était chargé plus spécialement de rechercher des logements en milieu civil pour les militaires à leur arrivée sur le territoire.

La famille habitait la cité Smith, concession militaire dans la commune d'Arue. Ses fils trouvaient un emploi dès leur arrivée sur les sites atomiques, Yves électricien à Hao, Claude frigoriste à Muruoa et Fangataufa. Sursitaires, ils ont été appelés à effectuer leur service militaire, Yves au BIMAT, Claude à la marine. A leur démobilisation, Yves s'installera à Aubagne où il fera souche et Claude définitivement en Polynésie.

Le 1° janvier 1975, Charles était promu au grade de capitaine sans qu'il fasse l'objet d'une mutation. Son unité qui l'administrait était dissoute le 31 juillet 1975 et faisait place au 502° bataillon de commandement et de soutien de Polynésie créé le 1° août 1975.

Rapatriable à compter du 9 janvier 1976, date de son arrivée sur le territoire, il obtenait une prolongation de séjour de trois mois. A l'issue, la famille embarquait sur voie aérienne militaire le 14 avril 1976 pour arriver à Paris deux jours après, Charles obtenant un congé de trois mois et seize jours.

En raison des dispositions de son statut d'officier-technicien, limité à dix ans de service comme officier, il était placé en position de retraite à compter du 1°juillet 1976. Désirant se retirer dans le département du Tarn à Castres, il était affecté en tant que réserviste, à l'état-major de la 44° division militaire à compter du 28 septembre 1976.

Retraite dans le Sidobre à partir de 1976.

Les parents Lamotte avaient choisi une concession, boisée, isolée au cœur du massif, située au lieudit Vialavert, dépourvue de construction, en bordure de la route nationale 622 non loin de Castres à une quinzaine de kilomètres.

Le Sidobre est une région montagneuse de faible altitude, situé au sud-ouest du Massif central dans le département du Tarn, il domine de sa masse élevée, la ville de Castres d'une quinzaine de kilomètres. Charles avait servi dans cette ville, plusieurs années durant, au 8° régiment de parachutistes des

troupes de marine dont il avait été le porte-drapeau à la fin de sa carrière. Bordé au nord par une rivière encaissée, l'Agout, c'est un territoire granitique qui en a fait la prospérité, couvert de forêts. Il y fait froid en hiver mais tempéré en été. Il est traversé par une route importante la D622 qui à partir de Castres mène à Brassac et au-delà à l'est du département.

Le colonel (ER) Carlier au cours de la visite qu'il lui a rendu à son arrivée en 2018, a été surpris de découvrir sa maison, belle résidence au milieu des bois. Sa concession n'était rien qu'un désert lorsque Charles Lamotte s'en est rendu le propriétaire. Il a réalisé de ses propres mains, un ouvrage de qualité à partir d'un cabanon qui lui a servi d'abri pendant tout le temps de la construction. Il a fallu de la constance à son épouse pour vivre dans de telles conditions, tout en participant aux travaux. Veuf, il a continué à y vivre jusqu'au jour où sa fille l'a convaincu, compte tenu de son état de santé, de migrer vers Saïx dans une résidence « les grands chênes » pour personnes âgées. Surprise pour ses proches, l'Homme de la solitude s'y est habitué sans problème !